

FLASH-INFO



Association fribourgeoise des institutions spécialisées

Convention de collaboration INFRI-RFSM

Après un an de travail de préparation, les institutions et le RFSM sont parvenus à un accord sur une nouvelle convention de collaboration pour les hospitalisations des personnes en difficultés psychiques. Ce document, ainsi qu'un projet-pilote de psychiatrie de liaison fournie par le RFSM aux institutions, ont été signés officiellement le 5 octobre.

Un nouvel esprit de collaboration se met ainsi en place, avec la volonté de trouver des solutions communes, au bénéfice des personnes prises en charge.

Grand Conseil : 50 nouvelles places en institutions pour 2018

En date du 6 octobre, le Grand Conseil fribourgeois a accepté un mandat au Conseil d'Etat lui enjoignant de prévoir l'ouverture de 50 nouvelles places en institutions spécialisées pour adultes en 2018.

C'est un groupe de 10 député-e-s de TOUS les groupes parlementaires qui a déposé ce mandat qui prévoyait initialement 50 places en 2017 et 50 en 2018. Suite au refus du Conseil d'Etat (parce que 35 places sont déjà prévues au budget 2017 et que la planification n'est pas prête pour 2018), le mandat a été limité à 2018.

C'est par une majorité écrasante de 80 contre 7 (et 8 abstentions) que le projet a été accepté. Quel signal positif de soutien aux institutions !

Politique du handicap : que pensent les candidat-e-s ?

A l'occasion des élections cantonales à Fribourg, INFRI a mené une enquête auprès des candidat-e-s au Conseil d'Etat, afin de connaître les positions politiques des futur-e-s élu-e-s dans les domaines qui concernent les institutions spécialisées.

Pour ce faire, nous nous sommes adressés aux candidat-e-s des deux grandes listes d'alliance :

Election au Conseil d'Etat | 6 Novembre 2016 | Votez les listes 2-4-7, votez l'Alliance de gauche !

UN GOUVERNEMENT AU SERVICE DE TOUTE LA POPULATION

ANNE-CLAUDE DEMIERRE (PS), MARIE GARNIER (LES VERTS), BERNADETTE MÄDER-BRÜLHART (CENTRE GAUCHE PCS), URSULA SCHNEIDER SCHÜTTEL (PS), JEAN-FRANÇOIS STEIERT (PS)

Consultez notre programme sur : www.ps-fr.ch / www.verts-fr.ch / www.cg-pcs-fribourg.ch

- la liste de gauche, qui comprend la présidente d'INFRI, Mme Schneider Schüttel et le président d'une institution, M. Steiert,

LISTE 1 OU 3 OU 5 **FRIBOURG D'ABORD FREIBURG ZUERST**

Olivier CURTY, Stéphane PEIRY, Georges GODEL, Maurice ROPRAZ, Jean-Pierre SIGGEN, Peter WÜTHRICH

- la liste de droite, qui comprend un membre du comité d'INFRI, M. Wüthrich.

Sept questions fermées et une question ouverte ont été posées à chaque candidat-e. Elles concernent les différents domaines dans lesquels sont actives les institutions INFRI. L'objectif de cette démarche n'est pas de mettre en avant des candidat-e-s particuliers,

Quelques enseignements

Au vu des réponses données par les candidat-e-s, on peut tirer quelques enseignements intéressants :

- les besoins des personnes en situation de handicap sont jugés importants et les moyens nécessaires doivent y être consacrés,
- le passage de l'école au monde adulte doit se faire en maintenant des prestations adéquates,
- concernant les moyens à consacrer aux prestations, une seule réponse négative est donnée par M. Godel, dont la fonction de responsable des finances cantonales peut expliquer la position,
- l'intégration scolaire est soutenue, de même que les moyens qu'il faut y consacrer,
- dans les domaines « non-handicap », on peut noter la reconnaissance de l'importance de la création de places d'accueil d'urgence pour jeunes en difficultés,
- ainsi que le maintien de prestations résidentielles dans le domaine des addictions qui devrait se faire en parallèle à l'ambulatoire.

Presque tout le monde a répondu!

Sur les 11 candidat-e-s des deux listes concernées, un seul n'a pas souhaité répondre à l'enquête : M. Siggen, de la liste de droite et actuel directeur de la DICS.

Dans sa réponse, il précise « ne pas manquer d'intérêt pour la politique du handicap », mais « estime toutefois qu'il n'est pas possible de répondre correctement aux questions complexes posées, par un simple oui ou non ».

Bien sûr, l'exercice d'une telle enquête est réducteur, mais chacun-e jugera de cette volonté de ne pas y participer.

mais de leur donner l'occasion de prendre position sur des projets et options dont ils/elles devront s'occuper ces prochaines années.

Voici un condensé des questions posées et des réponses :

Questions	Rép.
<u>Politique du handicap</u> Pensez-vous qu'il est nécessaire que le canton de Fribourg adopte sa nouvelle politique du handicap dans les meilleurs délais, soit dès le début de la prochaine législature ?	10 OUI
<u>Finances</u> Etes-vous favorables à consacrer les moyens financiers nécessaires pour couvrir les besoins de manière adéquate, même si cela doit provoquer dans certaines situations des dépenses extrabudgétaires ?	9 OUI 1 NON
<u>Places en institution pour adultes</u> Seriez-vous favorable à créer à court et moyen termes des places en institutions et/ou ambulatoires, et à ce que la planification financière prévoie ces prestations ?	10 OUI
<u>Accueil après l'école spécialisée</u> Etes-vous d'accord que chaque jeune en fin de scolarité puisse disposer de prestations adéquates ?	10 OUI
<u>Institutions socio-éducatives</u> La création de places d'accueil d'urgence pour jeunes en difficultés est-elle selon vous une priorité ?	10 OUI
<u>Intégration à l'école ordinaire</u> Pourriez-vous défendre une extension des moyens consacrés à l'intégration scolaire ?	10 OUI
<u>Addictions</u> Soutiendriez-vous un développement équilibré entre prestations ambulatoires et résidentielles ?	10 OUI

Bien entendu, aborder de telles questions de manière directe, sans en restituer toute la complexité, est un exercice incomplet. Néanmoins, cela donne un signal, une direction, sur les convictions des candidats et les engagements qu'ils peuvent prendre.

Comme on peut le constater, les réponses ont été très homogènes, et les candidat-e-s partagent une vision commune des enjeux liés au handicap. En particulier, ils/elles se rendent compte et sont prêts à s'engager pour que les prestations couvrent les besoins. C'est un signal très positif que les prestations pour personnes en situation de handicap ou en difficultés sont jugées importantes par tous les membres du futur gouvernement cantonal, et cela devra se concrétiser durant la nouvelle législature.

Nous remercions les candidat-e-s pour leur participation ouverte à cette enquête, exercice parfois compliqué.

Le texte intégral des questions et des propositions/remarques des candidat-e-s se trouve sur le site www.infri.ch, sous la rubrique « Thèmes-Dossiers politiques », accès direct par les « News ».